

NEWSLETTER

Le Siavez-vous ?

SIAV

Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère

NOUVELLE MANDATURE ET STATUTS

Vie du syndicat

Le SIAV a organisé ses élections syndicales ce mercredi 20 mai à Objat.

M. Bernard Continsouzas, Vice Président de la GEMAPI à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, a été élu président du syndicat. Son bureau est composé d'un élu issu de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) représenté dans les membres du SIAV.



M. CONTINSOUZAS
PRÉSIDENT



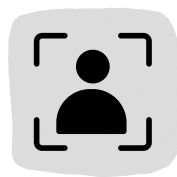
MME VALLEE
1ÈRE VICE-PRÉSIDENTE



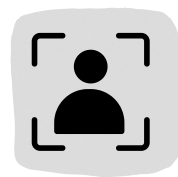
M. BUISSON
2ÈME VICE-PRÉSIDENT



M. BLANCHARD



M. BORDILLON



M. COMBY



M. GRELLET



M. LABORIE



M. PONCHARAL
MEMBRE DU BUREAU



MME TOURNADOUR
MEMBRE DU BUREAU



M. LENFANT
MEMBRE DU BUREAU



M. LAROCHE



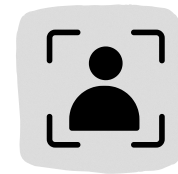
M. LASCAUX



M. LENFANT



M. MADEC



MME MARSALET



M. SANTIN



MME VALLAT

A partir de cette nouvelle mandature, le SIAV applique ses nouveaux statuts avec notamment :

- Changement de catégorie : le SIAV devient un syndicat mixte fermé
- Articulation autour de deux compétences : GEMAPI et compétences complémentaires à la GEMAPI
- Adhésion uniquement des EPCI
- 19 délégués et 19 suppléants avec une majorité simple et une majorité qualifiée
- Création de commissions thématiques et par bassin versant

Chaque élu a été équipé d'un kit de sensibilisation constitué grâce à la participation de l'Association des Maires Corrèze, de France Nature Environnement, de la Maison de l'Eau et de la Pêche 19, de la Fédération de Pêche 19, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, du département de la Corrèze et du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

A cette occasion, le SIAV modernise son site internet pour le rendre plus accessible et actuel.



Site internet

Zoom sur

Les arbres des berges, les alliés indispensables des cours d'eau



La Vézère à Pierrefitte

En été, nous recherchons naturellement la fraîcheur procurée par les arbres. Les cours d'eau aussi bénéficient de cette protection indispensable.

Lorsque les températures grimpent et que les précipitations se font plus rares, les cours d'eau entrent dans une période particulièrement sensible : l'**étiage**. Cette phase naturelle, caractérisée par les plus faibles débits de l'année, est une étape normale du fonctionnement des rivières. Pourtant, sous l'effet du changement climatique, les épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plus intenses, mettant davantage **sous pression les milieux aquatiques**.

Dans ce contexte, un allié discret mais essentiel contribue chaque jour à préserver la qualité de nos cours d'eau : la **ripisylve** (les arbres de berge).



Souvent perçus comme de simples éléments du paysage, les arbres qui bordent les rivières jouent en réalité un rôle fondamental dans l'équilibre des milieux aquatiques. Leur présence influence directement la **température de l'eau**, la **stabilité des berges**, la **biodiversité** et la **capacité des cours d'eau à résister** aux épisodes climatiques extrêmes. À l'heure où l'adaptation au changement climatique devient un enjeu majeur pour les territoires, comprendre le rôle de la ripisylve est plus que jamais nécessaire.

ORIGINE CORREZE

Gemapi

Dans le cadre de la labellisation Origine Corrèze des jeux **AQUI L'AQUA** et **AQUA QUIZZ**, une démonstration, lors d'un moment de convivialité, a eu lieu le 19 juin dernier au Saillant en présence des Conseillers Départementaux du canton d'Allasac de Mme Buisson (Vice-présidente déléguée à la Transition écologique) et M. Marsaleix, M. Lascaux (Maire d'Allasac), M. Reynaud (maire de Voutezac) M. Continsouzas (Président du SIAV) et M. Freygefond (ancien Président du SIAV).



RESPONSABLE DE STRUCTURE

Ressources humaines

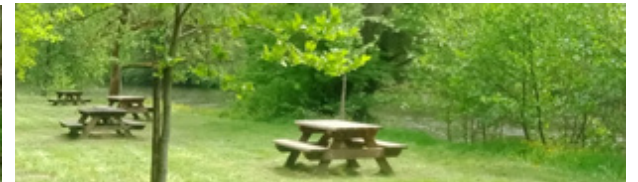
Début mai, Xavier Montandon a pris ses fonctions en tant que responsable de structure du SIAV. Il gère la partie administrative du syndicat et participe aux actions sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il remplacera définitivement Chantal Valade, secrétaire générale du SIAV, lors de son départ à la retraite.

Contact : x.montandon@siav-vezere.fr

AIRES CANOË-KAYAK

Compétences complémentaires à la Gemapi

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, le SIAV a procédé à des travaux de tonte et de taille sur les aires de canoë-kayak en bord de **Vézère**, sur les communes d'Estivaux et de Vigeois, en avril et en juin. Particulièrement fréquentées pour la pratique des activités nautiques, leur entretien régulier participe à maintenir ces activités et renforce le lien citoyen - rivière par l'accueil du public.



TRAVAUX RIPISYLVE

Gemapi

Le SIAV a réalisé des travaux d'entretien de la ripisylve :

- sur la **Loyre**, 45 sites et 160 arbres (communes d'Allasac, d'Objat, de Saint-Solve, de Saint-Aulaire, de Saint-Viance, de Varetz et de Voutezac).
- sur la **Corrèze** à Brive : au pont Cardinal, au Prieur et pont Charles Ceyrac / à Malemort : passerelle Beau Rivage
- actuellement sur la **Vézère amont**, 13 sites et une cinquantaine d'arbres (Eyburie, Pierrefitte, Espartignac et Uzerche) pour l'enjeu pratique du canoë/kayak.
- actuellement sur la **Vézère aval**, 21 sites et une soixantaine d'arbres (Voutezac, Allasac et Saint-Viance) pour des enjeux de pratique du canoë/kayak et prévention inondation.



JOURNÉE ÉDUCATION À LA NATURE

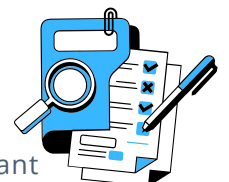
Animation

Le SIAV a été invité à la journée départementale de l'éducation à la nature "La Printanière", à Lissac-sur-Couze. L'occasion pour 115 élèves de cycle 3 des écoles de Chasteaux, Lissac-sur-Couze, Saint-Aulaire, Thérèse Simonet (Brive) et Ladornac de découvrir le vivant à travers divers ateliers de la Maison de l'Eau et de la Pêche, la Fédération de Chasse, la Ligue de l'enseignement et le CPIE.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Gemapi

Le SIAV a participé aux comités de pilotage du SAGE Vézère concernant l'écriture des documents du PAGD (Plan d'aménagement de gestion durable). Des commissions géographiques se sont déroulées à destination du public.



L'ÉTIAGE : UNE PÉRIODE DÉLICATE POUR LES COURS D'EAU

Chaque année, les rivières connaissent donc naturellement des variations de débit.

Les pluies hivernales rechargent les milieux et alimentent les cours d'eau tandis que les périodes estivales sont généralement marquées par une diminution progressive des écoulements. Pendant l'étiage, les volumes d'eau présents dans les rivières deviennent plus faibles. Cette situation rend les milieux aquatiques particulièrement **vulnérables aux fortes chaleurs**.

Une faible lame d'eau se réchauffe beaucoup plus rapidement qu'un volume important.

L'exposition directe au soleil peut alors provoquer une hausse significative de la température de l'eau au cours de la journée.

Ce phénomène n'est pas sans conséquence. Contrairement aux idées reçues, les organismes aquatiques ne disposent pas toujours de la capacité de s'adapter rapidement à ces changements. Beaucoup d'espèces, comme la truite, ont besoin d'une eau relativement **fraîche et oxygénée** pour survivre et se reproduire. Les poissons, les larves d'insectes aquatiques et de nombreux autres organismes doivent alors faire face à des conditions plus difficiles. Les épisodes de chaleur **prolongés** peuvent ainsi fragiliser l'ensemble de l'écosystème.

EN ÉTÉ, CHAQUE ARBRE COMPTE POUR LES RIVIÈRES



Leur feuillage agit comme une barrière naturelle entre le soleil et la rivière. Cette ombre limite le réchauffement direct de l'eau et

réduit les écarts de température au cours de la journée. Les secteurs les mieux boisés conservent ainsi des conditions plus favorables pour la faune aquatique.

En particulier, lors des épisodes de fortes chaleurs, les zones ombragées deviennent de véritables **refuges** pour les espèces aquatiques. Les poissons y trouvent des températures plus supportables tandis que les invertébrés aquatiques peuvent poursuivre leur développement dans des conditions plus favorables.

Cette fonction de régulation thermique est aujourd'hui considérée comme l'un des principaux **services rendus** par la ripisylve dans le contexte du changement climatique.

25 mètres, c'est la largeur idéale pour une ripisylve fonctionnelle

FETE DES JARDINS

Animation

Le SIAV a animé des mini-jeux sur les enjeux de l'eau pendant la Fête des Jardins. Cet événement a été porté par l'équipe des Espaces Verts de la ville de Brive, organisé conjointement avec l'Office municipal de l'environnement.

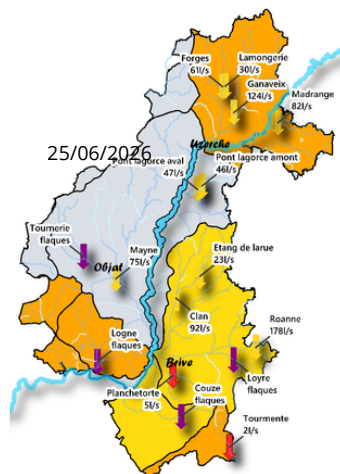


SUIVI ETIAGE

Gemapi

Le SIAV a débuté le suivi de l'étiage dès **avril**, face à la baisse précoce des débits. Fin juin, aucune station n'est plus en état « acceptable » et un quart sont en situation de **flaques**. Au 25 juin, le débit moyen n'est que de **48 l/s**, contre 92 à 99 l/s à la même période en 2019, 2020 et 2022.

La température moyenne de l'eau atteint **23,55 °C**. Face à cette situation, le Préfet de la Corrèze a déclenché des **mesures de restriction** des usages de l'eau et a appliqué le nouveau découpage des zones d'alerte.



RESEAU THERMIE

Gemapi

Le SIAV a renouvelé les sondes thermiques à travers une commande groupée du réseau thermie départemental Temp'O 19 avec la FDAAPPMA19, les communautés de communes Vézère Monédières Millesources et celle de Midi Corrèzien.

PASSERELLE DE LA COUZE

Gemapi

Le SIAV a restauré la passerelle de la **Couze-de-Larche** après demande de la mairie de Noailles. L'embranchement complet a été remplacé car des lames menaçaient de s'enfoncer voire de casser.



PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION

Gemapi

L'Entente Vézère amont/Corrèze portée par le SIAV et Tulle aggro pour le compte de 7 ECPI (Agglo de Brive, Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources, Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières, Midi Corrèzien et Haute-Corrèze Communauté) a déposé son Programme Pluriannuel de Gestion Coordonné (PPGC) auprès de la Préfecture.

Une feuille de route opérationnelle sur 10 ans avec 4 volets d'actions et 13 familles d'actions.



COMITE SYNDICAL

Administration

Le 1er comité syndical de la nouvelle mandature du SIAV s'est tenu le 23 juin 2026 à Saint-Viance. La réunion a permis de délibérer sur plusieurs projets et de faire le point sur plusieurs dossiers en cours et autres actualités du syndicat. La séance s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la mairie de Saint-Viance.





Le système racinaire des arbres contribue à **maintenir les sols** en place. Les racines renforcent naturellement

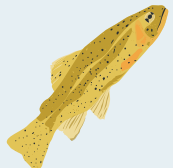
les berges et limitent les phénomènes d'érosion. Cette fonction est particulièrement importante lors des crues mais également tout au long de l'année. Lorsque les berges se dégradent, des particules de terre peuvent être entraînées vers le cours d'eau. En excès, ces sédiments modifient les habitats aquatiques et peuvent dégrader certaines zones de reproduction des poissons et obstruer leurs branchies.

En stabilisant les berges, les arbres participent donc indirectement à la préservation de la qualité écologique.

La végétation rivulaire joue également un rôle de **filtre naturel**. Avant d'atteindre le cours d'eau, une partie des eaux de ruissellement traverse cette bande végétalisée. Celle-ci peut retenir une partie des particules, ralentir les écoulements et contribuer à limiter certains transferts vers le milieu aquatique. C'est la **phytoremédiation**.



UNE BIODIVERSITÉ ÉTROITEMENT LIÉE AUX ARBRES



Les arbres de berge constituent aussi de véritables réservoirs de biodiversité.

Leur présence bénéficie simultanément aux espèces terrestres et aquatiques. Les branches **accueillent** de nombreux insectes et oiseaux tandis que les cavités naturelles servent parfois **d'abris** pour certaines espèces de chauves-souris ou de petits mammifères.

Sous l'eau, les racines immergées créent des **zones de refuge** pour les poissons et les invertébrés. Elles offrent des abris contre les prédateurs mais également contre les forts débits lors des périodes de hautes eaux.

Les feuilles qui tombent dans la rivière représentent également une ressource essentielle. En se décomposant, elles alimentent toute une **chaîne alimentaire** qui participe au fonctionnement de l'écosystème.

Même les branches mortes et certains embâcles peuvent présenter un intérêt écologique lorsqu'ils ne constituent pas de risque face à un enjeu humain. Ils **diversifient les écoulements**, créent des habitats et participent à la richesse des milieux aquatiques.

ASSEMBLÉE FÉDÉRATION DE PÊCHE 19

Gemapi



Le SIAV a été mis à l'honneur lors de l'assemblée générale de la Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Corrèze. Deux pages sont consacrées à la présentation des actions du SIAV dans le bilan 2025 de la fédération et M. Freygefond a pris la parole lors de l'assemblée mettant en valeur le rôle du syndicat et le lien étroit avec les activités halieutiques.

En vu des activités conjointes, le SIAV et la Fédération de Pêche signent, en 2026, une convention pour les pêches scientifiques à l'électricité et pour des travaux d'entretien sur des cours d'eau à enjeux halieutiques.

AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Animation

Le SIAV est intervenu à deux reprises, pendant le printemps, dans le cadre de l'aire terrestre éducative des éco-délégués du collège d'Allasac. Les élèves ont choisi une zone humide qu'ils souhaitent valoriser par un geo-caching. Ils ont également défini la suite de leur projet par des actions en faveur de la biodiversité.

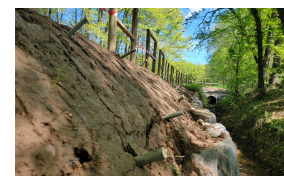


GÉNIE VÉGÉTAL

Gemapi/Animation

Face à l'érosion du **ruisseau de la Gratade** à Saint-Viance, le SIAV s'est mobilisé aux côtés de la commune, le Groupe Dejante et Sancier TP pour sécuriser les berges et protéger la voirie.

Pendant 3 semaines, des travaux ont été réalisés en combinant enrochement et génie végétal avec la plantation de 500 boutures de saules locaux (Egletons), qui formeront à terme une ripisylve naturelle capable de stabiliser les berges. Des enfants de l'ALSH communal ont participé au chantier en plantant leurs propres boutures et en les nommant de leur prénom. Une belle manière de les rendre acteurs de leur environnement et de les impliquer dans le suivi.



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Gemapi

Le SIAV apporte son expertise pour accompagner des acteurs publics et privés. Ces dernières semaines, le SIAV est intervenu auprès de :

- Turenne pour des érosions de berges sur la **Tourmente** et un de ses affluents
- Uzerche pour l'effondrement d'un mur
- Saint-Cernin-de-Larche pour le **ruisseau de l'Adou**
- Beyssac pour un plan d'eau privé
- Larche pour un terrain de sport
- Saint-Pantaléon-de-Larche pour des ponts départementaux sur le ruisseau de **Cramier**
- Perpezac-le-Blanc pour un pont communal sur la **Lôgne**



FORMATION PÊCHE

Gemapi

Un agent du SIAV, Coraline BREIL, a réitéré sa formation aux pêches scientifiques à l'électricité dans le cadre de son recyclage auprès de la Maison de l'Eau et de la Pêche 19, le 18 juin dernier à Neuvic.



CHANGEMENT CLIMATIQUE : DES ENJEUX CROISSANTS

On observe depuis plusieurs années une augmentation des températures moyennes ainsi qu'une évolution de la fréquence et de l'intensité des précipitations. L'étiage est de plus en plus sévère et plus précoce. Les sécheresses peuvent également s'installer sur des durées plus longues. Ces nouvelles dynamiques renforcent l'intérêt des **solutions fondées sur la nature** pour accompagner l'adaptation des milieux aquatiques. La **préservation de la ripisylve** apparaît aujourd'hui comme l'une des actions les plus efficaces et les plus durables pour limiter les effets du changement climatique sur les cours d'eau.

L'ACTION DU SIAV

Dans le cadre de ses missions de gestion des milieux aquatiques et prévention inondation (GEMAPI), le SIAV mène régulièrement des actions visant à **préserver, restaurer** ou **entretenir** la ripisylve.

Ces interventions peuvent prendre différentes formes : *gestion sélective de la végétation, plantations sur certains secteurs, accompagnement des propriétaires riverains ou encore restauration de portions de cours d'eau insuffisamment ombragés.*

Il s'agit de rechercher un **équilibre** permettant de concilier le bon fonctionnement des cours d'eau, la sécurité des biens et des personnes, la biodiversité et les usages locaux.



Sur les cours d'eau corrèziens, on retrouve principalement l'**aulne glutineux**, considéré comme l'une des essences emblématiques des berges. À ses côtés, le **frêne élevé** est également très présent. Les **saules** particulièrement adaptés aux milieux humides, colonisent naturellement les berges et jouent un rôle important dans la protection contre l'érosion. On rencontre également des **érables**, des **noisetiers**, des **chênes pédonculés**, des **cornouillers mâles** ainsi que des **fusains d'Europe**.

Cette diversité d'essences permet d'assurer une couverture végétale efficace tout au long de l'année, favorise la biodiversité et renforce la résilience des cours d'eau face aux aléas climatiques.

PRESSE

Communication

Vous les avez peut-être aperçu et même déjà lu ? Le SIAV a été mentionné à plusieurs reprises dans la presse locale ces dernières semaines.

- *Des enfants ont participé au chantier de génie végétal* - LA MONTAGNE
- *Les enfants reconstituent la ripisylve avec le SIAV* - LA VIE CORREZIENNE
- *Les débits baissent depuis le mois de mars" : voilà pourquoi le niveau des rivières inquiète déjà, en Corrèze* - LA MONTAGNE
- *Brivabrac* - LA MONTAGNE
- *Vers un été à pied sec ?* - LA VIE CORREZIENNE
- *Alerte sur le niveau des cours d'eau* - FRANCE 3
- *Autour de la Vézère, le SIAV met le jeu au coeur des enjeux de la gestion de l'eau* - Actus Limousin



PROSPECTION AMBROISIE

Gemapi

Les agents du SIAV ont participé à une campagne de prospection et d'arrachage d'ambrosie avec Laurent CHABROL du CPIE de la Corrèze et la commune de Mansac au niveau de la digue des Escures.



STRATÉGIE DES PLANS D'EAU

Gemapi

Le SIAV a participé à la stratégie de mise en conformité des plans d'eau, un plan d'action déployé par la Direction Départementale des Territoires afin de prioriser les travaux pour les 3 prochaines années.



PÊCHE SCIENTIFIQUE

Gemapi

Le SIAV a prêté mains fortes, le 30 juin, à la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze lors de de pêches scientifiques à l'électricité le **Bouillaguet** à Perpezac-le-Noir.

DATES A VENIR

Escape game "Mission Vézère" dans les ALSH en juillet et août
 Fin du stage sur la renaturation de la Corrèze le 31 juillet
 Semaine du développement durable du 18 septembre au 8 octobre



**Syndicat mixte pour
l'aménagement de la Vézère**



5 rue des Gaulies 19100 Brive-la-Gaillarde



05.55.17.07.22



accueil@siav-vezere.fr



www.siav-vezere.fr

